

LA GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de BEURLAY



La municipalité vous présente son conseil municipal composé:

du Maire M. Olivier MACAUD,

de ses adjoints M. Alain ROULIN, Mme Emmanuelle BOURGUIGNON,
M. Jean-Michel CHARTRAIN et Mme Maryline DURET.

Conseillère déléguée Mme Justine LEMOINE.

Mme Sophie LABORDE DELPECH, M. Christian RODIER, Mme Sophie TA,
Mme Isabelle NADEAU, M. David CHEVALIER, M. Antoine BLAIS,
Mme Charlotte PERTUS, M. Jérôme KUBEZYK et M. Rémy POMMIER.

Toute l'équipe vous remercie pour votre confiance et reste à votre service pour la commune.

La Mairie sera fermée

Le Vendredi 15 Mai

Ouverture de la Mairie le Samedi

Nous vous informons que la mairie sera ouverte
le 3ème samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h, à partir du 20 juin.

Exception :

La mairie sera fermée le 3ème samedi du mois d'août.

Permanence de l'équipe municipale

Maire M. Olivier MACAUD : de Juin à Aout , tous les après-midi et sur
rendez-vous, sauf le mercredi.

M. Alain ROULIN, 1er Adjoint: sur rendez-vous.

Mme Emmanuelle BOURGUIGNON, 2ème Adjointe:

Lundi 9h00 – 17h00 et sur rendez-vous.

M. Jean-Michel CHARTRAIN, 3ème Adjoint: sur rendez-vous.

Mme Maryline DURET, 4ème Adjointe: sur rendez-vous.

Dans ce numéro

Infos pratiques

**Lancement et
presentation
de l'Heure Civique**

**Événement :
Spectacle de Feu**

**Actualités des
associations**

INFOS PRATIQUES

Participez à la vie de votre commune !

La municipalité informe les habitants que plusieurs commissions municipales sont désormais ouvertes à la participation des citoyens.

Chaque commission peut accueillir un maximum de 4 administrés souhaitant s'impliquer dans la vie locale et apporter leur regard sur les projets en cours.

Les thématiques concernées couvrent des domaines variés comme :

- **Environnement et Embellissement**
- **Événementiel / Cérémonies (culture,sport)**
- **Lots communaux**
- **Solidarités ,Séniors et "Heure Civique "**
- **Bibliothèque**
- **Jeunesse**
- **Patrimoine / Tourisme**
- **Zone d'activités / Commerces**

Si vous souhaitez mettre votre énergie au service de la collectivité, nous vous invitons à venir vous inscrire directement en Mairie.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2026.

Lancement et présentation de l'heure civique :



Lancement officiel de "**L'HEURE CIVIQUE**", dispositif proposant à chaque habitant de donner 1h par mois de son temps au profit des habitants, des associations et/ou de la collectivité.

Ce lancement aura lieu : **Mercredi 6 Mai à 19h à la Salle des Fêtes de BEURLAY.**

en présence de Monsieur Alexandre GRENOT, vice-président du Conseil Départemental et co-fondateur de l'heure civique.

Personnes conviées : Monsieur Atanase PERIFAN, fondateur de l'heure civique, Adjoint au Maire de la Mairie de PARIS 17ème, les sénateurs et députés de la circonscription, les 2 conseillers départementaux, les associations communales, les commerçants et les administrés. La presse locale et certaines radios feront un sujet sur l'événement.

Un verre de l'amitié clôturera ce temps de présentation et de partages.

Commémoration du 8 mai

Le vendredi 8 mai, venez nombreux rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libre et en paix.

Départ du cortège à 10h00 depuis la place René Berton jusqu'au monument aux morts.

Le Bleu et de France, symbole de mémoire et de solidarité, permet, grâce aux fonds recueillis, de soutenir les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves, ainsi que les militaires blessés et leurs familles.



Événement : spectacle de feu

Cette année, la Mairie innove pour vous offrir une soirée magique.

Venez admirer la performance exceptionnelle de la troupe :

"LES L DE FEU"

Samedi 4 juillet à 23h au jardin de l'Eglise

Entrée gratuite pour tous.

Rappel : Collecte des encombrants

Certains dépôts n'ont pas été ramassés lors du dernier passage.

Le ramassage est un service solidaire réservé exclusivement aux objets volumineux qui ne rentrent pas dans une voiture.

INFOS PRATIQUES

Repas Intergénérationnel

Ne manquez pas notre repas intergénérationnel **le vendredi 29 Mai** :
les places étant limitées, pensez à réserver rapidement auprès de la mairie

Venue de M. Christophe PLASSARD

Nous aurons le plaisir d'accueillir notre député,
Christophe Plassard, le **lundi 8 juin à 15h15, place Jean Boursiquot**.
Pour un moment d'échange direct et convivial sur les sujets qui vous tiennent à cœur !

École de Beurlay



La semaine du 9 mars a été marquée par **"la Grande Lessive"**, un événement artistique qui consiste à exposer les créations des enfants.

Les dessins des élèves ont été accrochés aux grilles du portail,
pour le plus grand bonheur des enfants, des parents,
et des passants qui ont pu admirer toutes ces œuvres.

Nous remercions chaleureusement les enfants et les enseignants de nous avoir permis de découvrir les compétences artistiques des enfants.

Les inscriptions à l'école sont désormais ouvertes !

Nous informons les parents que les inscriptions pour l'école sont désormais ouvertes pour la rentrée prochaine.

Nous vous invitons à vous rapprocher rapidement de la mairie pour effectuer les démarches nécessaires.

Sécurité et santé aux abords de l'école

Pour la sécurité de tous et celle de nos enfants, il est strictement interdit de se garer aux abords de l'école.

Nous vous invitons à utiliser le parking de la salle des fêtes qui est à votre disposition.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer et de vapoter aux abords de l'école conformément au décret: n°2025-582 du 27 juin 2025.

Coop "Au Panier Beurlaisien"

COOP **"Au PANIER BEURLAISIE"** avec de nouveaux horaires depuis le 1er Avril 2026 :

=> Fermé le lundi => Du mardi au vendredi : 8h à 19h45

=> Samedi et dimanche : 9h à 13h / 15h30 à 19h45

Attention le 1er Mai ouverture de 8h à 12h

Livraisons à domicile sauf le week-end pour un minimum de 30 € d'achats.

Livraisons gratuites jusqu'à 4 kms, au-delà 1€ par km supplémentaire.

Retrait d'argent "CASH BACK" maxi 50€ avec une commission d'1 euro.

Produits locaux et régionaux.

Retrouvez toutes les informations de la COOP sur Facebook : Coop Beurlay

Tél : 05.19.99.07.49





ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

Clubs CJFCS / CSTB

Le 22 Mars, les enfants du club du CJFCS Cœur de Saintonge club en entente sportive avec le CSTB de Trizay ont eu la remise de LABEL JEUNES FFF.

Un grand merci pour leurs présences à :

- Pierrette BARROT, Présidente du District 17 de Football

Aux deux Maires - M. Stanislas CAILLAUD de Trizay, M. Olivier MACAUD de Beurlay

A la Commission Jeunesse et Sport de Beurlay et à l'ensemble des membres des deux clubs présents.



Club Liberty

Le Club Liberty vous accueille chaque Mercredi de 13h30 à 18h00 à la salle associative pour partager des moments de convivialité.

Par ailleurs, notez que tous les troisièmes mercredis du mois, les membres se retrouvent pour leur traditionnel repas qui se déroule à la salle des fêtes.

Soirée théâtre d'improvisation

Venez rire et vibrer avec le talent de la troupe "TILT":

Vendredi 5 Juin à 20h30 à la salle des fêtes

Spectacle interactif : la troupe "TILT" créera des histoires sous vos yeux. Performance unique.

Infos pratiques : 8€ > 16 ans 6€ < 16 ans

Contact & Réservations : Emmanuelle : 06 61 34 25 41 Justine : 06 38 41 16 03

Vide-grenier

Organisé par Les Drôlesses du Désert :

Dimanche 7 juin, rue de la Pierrière, de 8h à 18h.

Si vous souhaitez réserver un emplacement ou obtenir des informations complémentaires, contactez-nous directement pour vous inscrire.

Vous pouvez joindre : Emmanuelle au 06 61 34 25 41 ou Justine au 06 38 41 16 03.

Repas villageois

Le Comité des Fêtes a la joie de vous informer que son traditionnel repas villageois aura lieu :

Samedi 4 juillet Place René Berton

Après le repas villageois, la Commune vous offre un spectacle de feu à 23h.

Nos associations ont besoin de vous !

La vie de notre commune est rythmée par ses nombreuses associations.

Pour que nos fêtes et événements continuent d'exister, chaque coup de main compte !

Si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à proposer votre aide, ne serait-ce que pour une seule manifestation, ou même pour une heure ou deux.

Cela soulage les équipes et permet de maintenir la convivialité dans notre village.

Pour vous impliquer, c'est très simple : contactez directement les responsables des associations ou manifestez-vous lors des prochains événements.